

Décision 12-DCC-154 du 07 novembre 2012

relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs de la société SeaFrance par la société Groupe Eurotunnel

Posted on: 17 décembre 2012 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Eurotunnel

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

actifs de Sea France

Lire

le texte intégral de la décision

515.87 Ko

les engagements

285.82 Ko

le communiqué de presse